



Direction de l'Environnement
et de la Transition Énergétique
Dossier suivi par : Julien Maugé
Ligne directe : 02.38.70.25.73
Nos Réf : DETE/JM/VG/2023.083

PREFECTURE DU LOIR-ET-CHER
Monsieur François PESNEAU
Préfet
Place de la République
BP 40299
41006 BLOIS CEDEX

Orléans, le **07 SEP. 2023**

Monsieur le Préfet,

Je fais suite à votre demande du 25 juillet 2023 sollicitant l'avis du Conseil Régional du Centre-Val de Loire concernant la demande de création d'une plateforme de préparation des déchets Haut-PCI (pouvoir calorifique inférieur) sur le site de Fossé (41), par la société SUEZ RV Centre-Ouest.

Cette société exploite depuis 2008 un centre de tri/transfert de déchets sur la commune de Fossé qui reçoit des déchets des activités économiques et ménagers provenant du département du Loir-et-Cher (41) et des départements limitrophes.

Elle souhaite aujourd'hui développer une filière de valorisation énergétique pour les déchets haut-PCI afin de répondre aux besoins du territoire, avec :

- L'aménagement d'une plateforme de préparation des déchets haut-PCI ;
- L'augmentation des capacités des activités actuelles pour le traitement du bois ;
- Et la réorganisation de la disposition des stocks de déchets sur le site.

La capacité maximale de traitement prévue sur la plateforme de préparation des déchets haut-PCI est estimée à 60 000 t/an. Elle serait approvisionnée par les quatre types de déchets suivants : le Tout Venant des Déchèteries (TVD), les Déchets des Activités Économiques (DAE), les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) et plus généralement les déchets solides et non dangereux présentant un PCI important.

De plus, les capacités de traitement du broyage des déchets bois A et B augmenteraient jusqu'à 5 000 tonnes par an.

L'origine géographique des déchets resterait identique à la situation actuelle avec en priorité les déchets non dangereux issus du département du Loir-et-Cher (41) et des départements limitrophes.

Après extraction des parts valorisables et des indésirables, les déchets réceptionnés seraient broyés sur le site en vue de leur valorisation énergétique sur des installations dédiées, et notamment sur la Nouvelle Ligne de Valorisation Énergétique de Valcante à Blois (41).

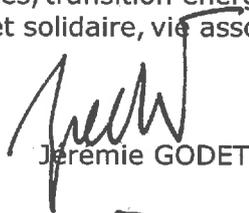
Ce projet répond à plusieurs objectifs du volet « déchets » du SRADDET, à savoir le respect du principe de proximité, l'optimisation de la valorisation matière des encombrants, la valorisation des DAE, et le respect de la hiérarchie des modes de traitement, en permettant une réduction du stockage et en favorisant la valorisation matière et énergétique.

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance.

A l'achèvement de l'instruction, je serai intéressé par l'avis qui sera rendu à l'exploitant par vos services

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président de la Région Centre Val de Loire
et par délégation,
le Vice-président délégué au
Climat, transformations écologiques et sociales des
politiques publiques, transition énergétique, économie
sociale et solidaire, vie associative,



Jérémie GODET

Copie : DREAL Centre-Val de Loire